

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de Mars 2021 N° 420



« La société de chasse de Lalheue « LA SAINT HUBERT » a mené samedi 6 mars une opération de nettoyage des fossés sur l'ensemble de la commune. Plus de 200 kg de déchets ont été ramassés : bouteilles en verre, canettes en alu, plastiques, polystyrène, 1 écran plat, masques COVID.....Les chasseurs veillent à conserver une nature propre ».

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Étaient présents : Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Josiane MINCK, Magali MULLER, Céline NECTOUX, François POIRIER, Marinette PUECH, Marc ROBERT, Arnaud TOUZOT.

Excusée : Monique CHAMFROY.

M. Le Maire informe le conseil de la démission de Mme CHAMFROY BONNOT pour raison personnelle à compter du 2 mars 2021. En raison d'un empêchement, Mme CHAMFROY est excusée pour la séance.

1. BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sous la présidence de Mme PUECH, 1^{ère} adjointe, le Conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal tel qu'il a été présenté (le Maire ne prenant pas part au vote et ayant quitté la séance) et arrête ainsi les comptes :

Investissement : Rappel Budget prévu équilibré en dépenses et en recettes 183 474 €

Réalisées au 31/12/2020 Dépenses : 130 917.62 € Recettes : 78 807.46 €

Restes à réaliser reportés au budget 2021 (mur et clôture du cimetière) : Dépenses 48 725 € Recettes 12 500 €

Fonctionnement : Rappel Budget prévu équilibré en dépenses et en recettes 402 351 €

Réalisées au 31/12/2020 Dépenses : 249 347.93 € Recettes : 457 973.06 €

- de le déclarer en conformité avec les écritures enregistrées dans le compte de gestion 2020 par le receveur,
- de constater la sincérité des restes à réaliser.

2. BUDGET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE DISSOLUTION 2020

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°39 du 19 décembre 2019 par laquelle le Conseil Municipal décidait de dissoudre le budget annexe de l'assainissement suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes « Entre Saône-et-Grosne » à compter du 1^{er} janvier 2020. Cette délibération autorisait le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal et leur reversement à la Communauté de Communes. **Le Conseil municipal, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, à l'unanimité, APPROUVE ledit compte de gestion de dissolution 2020.**

3. BUDGET CCAS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE DISSOLUTION 2020

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°40 du 19 décembre 2019 par laquelle le Conseil Municipal décidait de dissoudre le budget du CCAS dans un souci de simplification de gestion budgétaire et comptable, et de continuer l'action sociale au travers du budget communal. Cette délibération autorisait également le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget dans le budget principal. **Le Conseil municipal, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, à l'unanimité, APPROUVE le dit compte de gestion de dissolution du CCAS pour l'exercice 2020.**

4. SUBVENTIONS 2021

Le Conseil municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de verser une subvention aux organismes mentionnés ci-dessous au titre de l'exercice 2021 :

Subventions actions sociales : 180 €

- France ADOT 71 (dons d'organes et tissus humains) : 30.00 €
- Les Restaurants du cœur : 30.00 €
- Secours populaire : 30.00 €
- AFSEP (scléroses en plaques) : 30.00 €
- Les PEP71 (victimes de la précarité ou de l'exclusion sociale) : 30.00 €
- Centre Georges François Leclerc (lutte contre le cancer) : 30.00 €

Subventions associations locales : 450 €

- Lalheue Pierres d'Autrefois : 350.00 €
- Syndicat du cheval de trait : 100.00 €

Subventions de fonctionnement : 60 €

- Centre d'éducation motrice « JM Arnion » Dommartin (1 enfant scolarisé) : 30.00 €
- CIFA Jean Lameloise Mercurey (1 apprenti) : 30.00 €

5. BUDGET GENERAL - OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION

Afin de pouvoir régler la facture de remplacement à neuf de la pompe à chaleur de l'école pour un montant de 5 880 euros (chapitre 21 compte 2188), **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, d'AUTORISER l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation avant le vote du budget primitif 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent pour un montant de 12 923.25 euros (chapitre 21).**

6. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE

Vu la Loi d'Orientation des Mobilité (LOM) du 24 décembre 2019,

Afin de conserver la gestion des transports scolaires des écoles élémentaires au niveau de l'intercommunalité, le Conseil, DECIDE, à l'unanimité, d'APPROUVER la modification des statuts de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

7. TRAVAUX VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Dans le cadre de travaux de voirie dédiés à la sécurité des piétons et à la diminution de la vitesse dans la traversée du Hameau du Buisson Roncin et sur la route de Laives, **le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès du Département une subvention à hauteur de 12 000 €, soit 17.7 % du montant total HT des travaux, au titre des amendes de police 2021.**

Questions et informations diverses :

- **Devis :** M. Le Maire soumet plusieurs devis au Conseil en vue de la préparation budgétaire :
 - Réparations diverses sur la voirie (nids de poules, fissures etc...) : près de 40 000 €, un arbitrage devra être réalisé.
 - Réfection de la toiture de l'église : 2 devis entre 22 000 € et 25 000 €. La réfection sera programmée en 2022.
 - Clôture du cimetière : piquets + grillage souple = 2 300 € / poteaux béton + grillage souple = 3 700 €
- **Assemblée générale de Pierres d'Autrefois du 22 février 2021 :** Mme MULLER précise que l'activité de l'association est au ralenti en raison de la crise sanitaire. Deux projets maintenus : muret de l'église et remise en eau du lavoir.
- **Elections départementales et régionales :** M. le Maire demande aux conseillers de bloquer leurs disponibilités les 13 et 20 juin.

Prochaine séance : vendredi 2 avril à 18h15 - Séance levée à : 20h45

Bon Anniversaire Mme Henriette FLAMMANT

Le 13 février, le Maire accompagné de 2 élues, Mme MULLER et Mme MINCK, ont rendu visite à Mme Henriette FLAMMANT du Buisson Roncin pour lui souhaiter un bon anniversaire et la féliciter pour son centenaire.



Trouvailles

venir récupérer en mairie



Transport scolaire Lycéen Lalheue / Chalon

Préparation de la rentrée 2021-2022

Afin d'organiser un service de transport scolaire à Chalon avec un arrêt à Lalheue, nous avons besoin de recenser le nombre d'élèves concernés domiciliés sur la commune.

Nous remercions les élèves ou les parents de bien vouloir se faire connaître à la mairie et de nous contacter très rapidement avant le 26 mars.

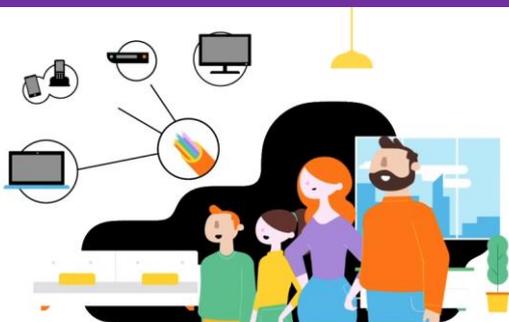
Mairie : 03 85 44 83 59

« RAPPEL »



Le brûlage des déchets verts est strictement interdit sous peine d'amende

La Fibre est arrivée à Lalheue !



En savoir plus sur les modalités de raccordement de la fibre à un pavillon (vidéo 1'40) :

<https://youtu.be/m3PdOO7bPFU>



Nous avons le plaisir de vous informer que les premiers foyers et entreprises pourront être raccordés à la fibre à partir du 25 mars prochain.

A ce jour, un seul fournisseur d'accès à internet commercialise des abonnements sur le secteur : la société Orange. D'autres fournisseurs devraient proposer à terme leurs offres, mais nous ne disposons pas pour le moment d'information sur leur période d'arrivée.

Les foyers/entreprises éligibles peuvent dès à présent prendre contact avec le service commercial d'Orange pour souscrire un abonnement et prendre un rendez-vous avec un technicien pour le raccordement. Il est par ailleurs possible que l'opérateur engage des opérations de démarchage commercial dès à présent.

Les autres foyers seront rendus raccordables progressivement dans les semaines à venir. Les équipes techniques restent pleinement mobilisées jusqu'à la commercialisation de l'intégralité de notre secteur.

Pour connaître l'éligibilité à la fibre d'une adresse, une carte interactive actualisée chaque jour est disponible sur le site internet du Département :

<https://www.saoneetloire71.fr/le-departement-agit-pour-vous/amenagement-numerique/la-fibre>

ETAT CIVIL

Naissance : 20 février : LABRY Caleb



NOUVEAU
incroyablement simple !

Les infos de la commune en temps réel

Pour ne rien manquer :

- Vie de la commune
- Alerte inondation
- Voirie ...

Téléchargez l'application **totoum**
100 % gratuite et abonnez-vous à **MAIRIE LALHEUE**

Pas de publicité
ni recueil de n° de téléphone

Téléchargez sur l'App Store | Disponible sur Google Play | Disponible sur AppGallery

La Commune de Lalheue modernise sa communication et se dote d'une application mobile

Télécharger l'appli **TOTOUM** sur votre smartphone
(2 minutes pour s'inscrire)

Abonnez-vous à **MAIRIE LALHEUE**
et recevez en temps réels toutes les informations qui concernent la vie de la commune

Manifestations
Comptes-rendus de réunions
Inscriptions aux affouages, scolaires
Alertes diverses (coupure d'eau, travaux voirie, vigilance...)
Infos Plan local d'urbanisme intercommunal

Une appli anonyme, libre et gratuite.
(Seul votre e-mail est demandé au cas où vous perdriez votre mot de passe)



UN ARRÊT CARDIAQUE
VIENT D'ÊTRE SIGNALÉ
PRÈS DE VOUS.
POUVEZ-VOUS
INTERVENIR ?

SAUVEZ DES VIES !
**DEVENEZ
BON SAMARITAIN**

TELÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION
STAYING ALIVE
DISPONIBLE SUR APP STORE ET PLAY STORE

Afin de gagner du temps dans la prise en charge des arrêts cardiaques où chaque minute compte, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS71) souhaite créer un réseau de bénévoles formés ou non aux Premiers Secours.

QUI PEUT ÊTRE BON SAMARITAIN ?

Tout le monde peut jouer un rôle et peut télécharger l'application **Staying Alive** pour être recensé en tant que tel.

1. Vous avez un diplôme de secouriste

Vous pouvez aller directement auprès de la personne pour prodiguer les premiers soins dans l'attente de l'arrivée des secours.

2. Vous n'avez pas de notion de secourisme

Vous pouvez aller chercher le défibrillateur à proximité pour faire gagner du temps au secouriste déjà sur place.

Devenez Bon Samaritain, téléchargez STAYING ALIVE
la 1^{ère} application mobile de secours
aux victimes d'arrêt cardiaque !

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LEURATS COLLECTIF

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, l'ASL évolue et devient **Leurats Collectif**.

Son objet est de créer des liens intergénérationnels en milieu rural afin de faciliter les échanges amicaux autour d'activités artistiques, culturelles, éducatives et d'organiser, animer et promouvoir différents types d'événements.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, voici les animations prévues cette année :

ROCK EN STAB 2021 : samedi 5 juin
Marché de producteur et Concert en soirée

PROJECTION CINE PLEIN AIR : courant de l'été
(sous réserve)

VIDE GRENIER : dimanche 19 septembre

SEMAINE HALLOWEEN : fin octobre

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook : <https://www.facebook.com/Leurats-Collectif>

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous donner un coup de main même occasionnel pour l'organisation des manifestations.